

Vivre
à

MONTREJEAU

Décembre 2005 - N° 9

Meilleurs
Vœux
pour
2006



- Travaux – Assainissement
- Projets Immobiliers – Attribution des Marchés
- Opération Développement du Commerce – Opération Façades
- Maison de Retraite “Le Mont-Royal”
- Le Pôle de Dynamisation Territoriale
- Rétro Photos
- Echos – M.J.C. – C.C.A.S.
- Festivités et Evènements Culturels et Sportifs 2006

Chers Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais

L'année 2005 s'achève et elle aura certainement apporté à chacun d'entre nous son lot de joie et, malheureusement aussi, son lot de tristesse à oublier désormais. Ainsi va la vie et le genre humain.

Pour ma part, 2005 restera comme une année charnière, pleine à la fois de doutes et de résolutions.

Voici quelques semaines, vous avez du certainement être surpris par mon « coup de gueule » ou mon « coup de pompe », chacun l'interprétera comme il vaudra. Il est la conséquence d'une accumulation de déceptions tant dans ma vie privée que dans ma vie publique qui m'ont amené à remettre en cause le sens de mon action politique et, par la même, faire un nouveau choix de vie.

Pour autant et à la lumière de vos nombreux soutiens et conseils, j'ai des devoirs envers vous et envers Montréjeau que j'assumerai...

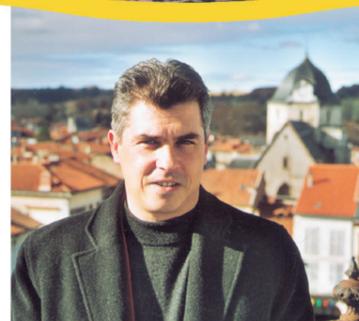
Le devoir d'ancrer définitivement notre ville dans la modernité et de lui éviter des « soubresauts » préjudiciables à son évolution.

Pour 2006, nous poursuivrons notamment les travaux sur les réseaux d'assainissement (faisabilité de la station d'épuration) et d'eau potable, la rénovation des rues surtout sur le centre ville ainsi que la réhabilitation de l'éclairage public. Dans un autre domaine qui devient incontournable, nous lancerons aussi un concours d'architecture pour la reconstruction de nos écoles dans la perspective de l'arrivée de nouveaux habitants.

Que 2006 soit une année la plus profitable possible pour vous tous.

Bonnes fêtes.

Robert PONS,
votre dévoué Maire



J'ai des devoirs envers vous et envers Montréjeau que j'assumerai...

Directeur de la publication : Robert Pons
Comité de Rédaction : le Conseil Municipal
Rédaction : Henry Christophe
Photos : Henry Christophe
avec l'aimable participation de JAL et D.B.
Impression : Imprimerie Fabbro
Dépôt Légal : Août 2002
N° ISSN : 1636-1733

TRAVAUX... TRAVAUX... ... EN 2005

Montréjeau évolue et se rénove ...
Montréjeau rattrape le temps perdu ...
Montréjeau se met en conformité ...
Montréjeau fait face à ses obligations.

Que ce soit pour l'assainissement, l'alimentation en eau potable, l'éclairage public, les équipements municipaux et publics (ateliers, piscine, stades, gymnase, lotissements...), la sécurité incendie des bâtiments municipaux et scolaires, la municipalité a du faire face aux obligations. Depuis des années, tous ces domaines avaient été occultés et représentent de gros efforts pas toujours visibles mais nécessaires voire obligatoires pour notre évolution, notre confort. En exemple, nous pouvons citer le coût de l'entretien des bâtiments communaux en 2005 qui représente la modeste somme de 20 000 € pour les fournitures.

Autre exemple plus inquiétant celui-là, le fléau du vandalisme qui aura coûté à la commune, rien que pour l'année 2005, la somme de 7 670.67 €.

Assainissement et Eau Potable



Après réalisation ...

Les longues études réalisées pour harmoniser le schéma communal d'assainissement sont en partie terminées. Des travaux ont déjà été réalisés dans le courant de l'année par La Routière des Pyrénées, L'entreprise Cassagne et la Société DPSM. Le montant de ces travaux s'élève à 358 466 €, la part de la commune est de 223 970 €. Des travaux d'extension de réseau, rue des enfants, pour desservir les deux lotissements (Parc Royal et SCI Montespan) ont été réalisés. Une partie de la rue des Troubadours a été refaite ainsi qu'une partie du Boulevard des Pyrénées, les deux posaient de gros problèmes d'évacuation. Il reste encore beaucoup de travaux à faire dans les années à venir car ils n'ont jamais été effectués, y compris la station d'épuration, depuis sa création. N'oublions pas le traitement des boues de la station d'épuration qui a coûté à la commune 11 000 €.

En ce qui concerne la distribution d'eau potable, un renforcement de réseau est prévu pour l'alimentation de nouvelles constructions par un réservoir supplémentaire de 500 m³.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU avance... Un document remis par le bureau d'études GAUDRIOT a permis d'examiner l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement. Il ressort que le diagnostic environnemental de la commune, avec ses contraintes et ses préoccupations que le plan local d'urbanisme a intégré dans les options d'aménagement (tel que le défini l'article L 123-1 du code d'urbanisme), a permis au conseil municipal de voter un avant projet en prenant compte des diverses remarques consignées sur ce document. Le vote de ce projet va permettre de déclencher une enquête publique qui débutera au printemps 2006.

Le Pool Routier



Comme pour la rue de la Fontaine, d'autres rues vont être rénovées

Pour l'année 2006, la commune va réaliser un investissement au niveau du Pool Routier et les travaux suivants seront réalisés par le SIVOM des cantons de St-Gaudens-Montréjeau et Aspét (service voirie) durant 2006 : Rue des Fossés (démolition et pose de bordures caniveaux, confection de trottoirs, renforcement de la chaussée en enrobé et divers branchements), rue Saint-Jean (reprise des bordures en pierres et renforcement de la chaussée en enrobé, rue Carnot (démolition et pose de bordures caniveaux, confection de trottoirs en enrobé, renforcement de la chaussée en enrobé), rue de la Neste (confection d'un pluvial avec bordures et caniveaux, confection d'un regard, reprise de la chaussée bi couche et remblaiement des trottoirs en grave), lotissement de la Neste, rue de la DDE (réparation PAT et revêtement bi couche émulsion à 69%), les rues de la Commune de Paris, des Augustins et de Emelot (revêtement enrobé). Ces travaux vont coûter 42 000 € de participation à la commune. A noter que l'aménagement « accès handicapés » et le goudronnage du parking en enrobé à la Gendarmerie ont été réalisés.

L' Eclairage Public



La route des Tourreilles bientôt sous un nouvel éclairage

La municipalité s'occupe aussi de votre bien être au niveau de l'éclairage public. Ainsi, pour le début 2006, l'entreprise Daval de Montréjeau s'est vue confier, par le SDEHG, les travaux suivants : Rénovation de tous les appareils vétustes pour les rues, du Parc, Saint-Barthélémy, Gambetta, Larade, Pyrénées, Boulevard de Lassus, Avenue de Luchon, Place de l'Orme et chemin de Burges. Il sera effectué la pose sur façade de 43 lanternes suspendues sur console et la pose de neuf appareils raquettes sur poteaux bétons existants, le tout équipé de lampes de sodium (haute pression 100 W). Pour ces travaux, la part à la charge de la commune s'élève à 15 679 €. Pour ce qui concerne l'Avenue des Tourreilles, il a été décidé la pose de vingt-trois appareils raquettes sur poteaux de bétons existants équipés de lampes à vapeur de sodium (haute pression 100 W). La part à la charge de la commune s'élève à 5 160 €.



◆ Les Grosses Opérations Immobilières ◆

Depuis quelques mois, certains chantiers sur les grosses opérations immobilières à Montréjeau ont commencé et s'achèveront courant 2006. Voici un aperçu photographique des nouvelles réalisations sur la commune.

Les Bastides Vertes →



Les Jardins de Léna ↑

SCI Montespan →



◆ A propos des Termites ◆

Grâce à toutes les études réalisées, il ressort qu'aujourd'hui les termites sont contenues dans un petit rayon de notre commune. Un constat qui met à l'abri toutes les autres parties de la ville. Toutefois, la municipalité maintient sa vigilance et demande à toutes et à tous les propriétaires ou locataires de venir signaler, à la Mairie, le moindre doute...



◆ A propos des Gens du Voyage ◆

Une ville de moins de 5 000 habitants n'est pas dans l'obligation de détenir une aire de passage mais, dans le plan du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, souhaité par le gouvernement en place, Montréjeau a été décrétée ville de passage. Aussi afin d'empêcher le stationnement sauvage, la municipalité est dans l'obligation de trouver un terrain pour accueillir 16 emplacements. Ce terrain (Section ZC parcelle n° 57 (anciennement n° 40) sur le cadastre, chemin rural de Saint-Plancard) est en cours d'acquisition auprès des Autoroutes du Sud de la France. *Affaire à suivre...*



◆ A propos de la Piscine ◆

La Piscine municipale de Montréjeau est sujet, tous les ans, à des travaux de réfection pour prétendre à son utilisation durant l'été. Aujourd'hui, ces travaux de réfection ne suffisent plus et la commune va devoir engager des frais beaucoup plus coûteux pour la mise en conformité et la survie de cette aire de loisirs.

Ainsi, la municipalité a demandé au service Santé Environnement de la DDASS d'effectuer une visite des lieux. Cette visite a été réalisée le 14 octobre 2005. Il en résulte que cet établissement nécessite de très nombreux aménagements afin d'être en conformité avec la réglementation et de présenter des garanties suffisantes en matière d'exploitation. Pour ce faire,

une proposition de mission a été effectuée, fin octobre, par le cabinet Hydrotherm Ingénierie de Saint-Gaudens. A ce jour, la commune ne peut supporter un gros investissement en travaux sur ce site et reste donc sous le coup d'une éventuelle fermeture administrative.

Affaire à suivre...



◆ Opérations Façades ◆

L'opération façades sur Montréjeau, dossiers suivis par la Communauté de Communes Nébouzan-Rivière-Verdun et Monsieur Bouglon architecte chargé des dossiers de demandes de subvention, en collaboration avec la Mairie de Montréjeau, ont traité sept dossiers (un huitième est en cours) sur notre commune. A ce jour, Madame BERTRAND, avenue de Tarbes, Monsieur CLAVAUD rue Nationale, Madame POUSSON-RIBIS rue Saint-Barthélémy, Madame SARRAMONA rue Saint-Barthélémy, Monsieur FACHAN, Monsieur BAZIRE avenue du Nord et Monsieur FOURAN rue du Mont Sacon, ont vu leur demande de subvention accordée. Le montant subventionnable, en fonction des devis fournis par les intéressés, est divisé en deux parties (**70% par la Commune, 30% par la Communauté de Communes**). Ainsi la somme globale de la prise en charge par la Commune pour ces sept dossiers s'élève à **4 483,23 €**.



Un exemple de rénovation d'une façade sur Montréjeau

◆ A propos des nouveaux Ateliers Municipaux ◆

L'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction de nouveaux ateliers municipaux est aujourd'hui réalisée. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 octobre dernier afin d'examiner les offres de divers architectes déjà présélectionnés dans le cadre d'une «procédure adaptée» (marché d'honoraires inférieur à **90 000 € H.T.**). Cette mission a été confiée à **Monsieur BARRAU** architecte à Montréjeau. Le coût des honoraires est de 8% calculé sur un devis estimatif de travaux de **866 920 €**.



Bientôt, les anciens ateliers municipaux abriteront des commerces

◆ Mission d'étude avec le Cabinet Callipolis ◆

Dans le cadre de l'Opération Urbaine pour le Développement du Pôle Commercial et de l'Artisanat, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 novembre dernier afin d'examiner les propositions de divers cabinets, dans le cadre d'une étude préalable au développement du pôle commercial et artisanal de la commune. Cette commission a décidé de retenir l'offre du cabinet **CALLIPOLIS** dont le montant s'élève à la somme de **27 900 € (H.T.)**.

Ainsi, le Conseil Municipal a décidé de confier au cabinet Callipolis cette mission d'étude. Dans ce cadre, le cabinet Callipolis diligente une enquête auprès des commerçants, artisans et consommateurs afin d'établir un diagnostic de la situation actuelle de notre pôle économique. Cette enquête a débuté le 5 décembre dernier dans notre ville et nous demandons à toutes et à tous ceux qui seront consultés, à ce titre, de réserver le meilleur accueil aux personnes mandatées par le cabinet Callipolis. Pour toutes informations complémentaires sur cette étude vous pouvez vous adresser en Mairie à l'attention de Monsieur **Patrick ARMESTO**, maire adjoint délégué au commerce et à l'artisanat, chargé de ce dossier.

◆ Une Clinique Vétérinaire ◆

Une clinique vétérinaire va voir le jour à Montréjeau, rue des Enfants, juste avant la Crèche 'Carabistouille'. Le permis de construire a été déposé par la SCI BOCANI rue Jean Jaurès 31440 Marignac, le 23 juin 2005. La réalisation des travaux de voiries et réseaux divers sur le site débuteront le 9 janvier 2006.





Le "MONT-ROYAL" (EHPAD)

Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes

Présentation de l'établissement

1. Historique

La Maison de Retraite Le « Mont-Royal » dont la construction date des années 1987, a été conçue pour être un foyer logements. Elle a une vocation dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées. Elle se définit comme un véritable domicile avec, pour objectif, l'hébergement et l'accompagnement de la personne âgée dans les actes essentiels de la vie, toujours avec sa famille. Elle a une capacité d'hébergement actuelle de 70 lits dont 30 lits en chambre double.

Elle a vu, fin Novembre 2003, la signature d'une Convention Pluriannuelle Tripartite appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2004. Cette dernière avait fixé des objectifs précis qui aujourd'hui sont atteints et permet une meilleure prise en charge des résidents et de ce fait une meilleure qualité de vie dans un établissement qui, après avoir été transformé en 1993 en Maison de Retraite, est aujourd'hui un EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

2. Particularités architecturales

La Maison de Retraite Le « Mont-Royal » est composée de trois blocs homogènes en R+2. L'aspect général donne l'impression d'un bâtiment à taille humaine où l'aménagement paysager, aussi exigü soit-il, s'harmonise avec les revêtements de façade et confère à l'ensemble une apparence assez agréable.

C'est en revanche à l'intérieur de la structure que les espaces ne sont pas fonctionnels. En effet, adapté à l'origine pour un foyer logement, l'équipement actuel ne correspond pas aux exigences de fonctionnalité et de confort nécessaire de ce type d'établissement et s'avère inadéquat aux normes édictées par les pouvoirs publics.

Le « Mont-Royal », c'est avant tout un lieu de vie

Les résidents bénéficient, de l'animation, des repas préparés sur place, de toutes les attentions que nous devons à nos aînés.

Le projet de vie qui a mobilisé toute l'équipe pluridisciplinaire s'exprime au quotidien.

70 résidents, leurs familles, leurs amis et 38 agents aux multiples qualifications se côtoient et font du « Mont-Royal » une maison où il fait bon vivre, avec ses joies et ses peines.



TARIFS 2005

HEBERGEMENT

Pour les plus de 60 ans

CHAMBRE 1 LIT : 36,72 € par mois

CHAMBRE 2 LITS : 33,05 € par mois

Pour les moins de 60 ans

CHAMBRE 1 LIT : 42,70 € par mois

CHAMBRE 2 LITS : 38,43 € par mois

DEPENDANCE

GIR 1/2 : 11,22 € par mois

GIR 3/4 : 7,12 € par mois

GIR 5/6 : 3,01 € par mois

La FUTURE MAISON de RETRAITE

Un projet - Une obligation

Présentation du projet et motivation de la demande

Ce projet fait suite à plusieurs études diligentées par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement en août 2003 et le cabinet ICADE G3A (septembre 2004) mandatés par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MONTREJEAU. L'étude de faisabilité présentait plusieurs simulations et le scénario soumis dans ce document a été voté majoritairement par le Conseil d'Administration afin d'être soumis à l'avis de Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Médico-social et ainsi répondre à l'obligation fixée par la Convention avec l'Etat et le Conseil Général, la mise aux normes de l'Etablissement y compris en construisant un nouvel établissement (étude de faisabilité du cabinet ICADE).

Ce projet de reconstruction d'un établissement neuf se rapprochant du centre ville de MONTREJEAU, intègre donc une demande d'extension de 10 lits et places.

Cette demande s'étend également avec la création dans l'établissement d'une unité pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou affections apparentées. Mais cette augmentation représente, pour le C.A. du CCAS de MONTREJEAU et son Président, l'occasion de formuler la proposition de réponse aux besoins des personnes âgées et leur famille avec une structure « Multi accueil ». La demande adressée au CROSM recouvre donc la proposition de créer une structure qui offrira :

1. Un accueil HEBERGEMENT PERMANENT (+ 6 places)

2. Un accueil HEBERGEMENT PERMANENT

Pour personnes atteintes des Maladies Alzheimer ou apparentées
(10 à 24 places – unités adaptables)

3. Un accueil HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Personnes âgées dépendantes, personnes âgées atteintes de troubles Alzheimer ou apparentés (+ 2 places)

4. Un accueil de JOUR de 2 places

Pour personnes âgées dépendantes, personnes âgées atteintes de troubles Alzheimer ou apparentés (+ 2 places)

SOIT AU TOTAL, 80 LITS ET PLACES

Le projet architectural

La démarche :

1. La signature de la Convention Tripartite le 27 novembre 2003, détermine l'impératif pour le Conseil d'Administration de faire une étude courant 2004 pour choisir la réhabilitation des locaux existants, inadaptés, ou une reconstruction.

2. L'étude de faisabilité conduite par le cabinet ICADE G3A conduit le Conseil d'Administration réuni le 22 décembre 2004 à délibérer sur la reconstruction d'un nouvel établissement.

3. Le jury de concours réuni le 13 Mai 2005 parmi 49 dossiers de candidatures retient 3 candidats :

- 1. Cabinet J.P. FAURE - GRAU - BARRAU - CALESTROPAT
- 2. Cabinet SEQUENCES
- 3. Cabinet GENET

4. La commission technique constituée le jeudi 01/08/05, le jeudi 15/09/05 et le lundi 03/10/05 a étudié les projets architecturaux des 3 candidats réalisés à partir du PROGRAMME TECHNIQUE DETAILLE. Un rapport de toutes les remarques de la commission technique a été soumis aux candidats et au jury de concours.

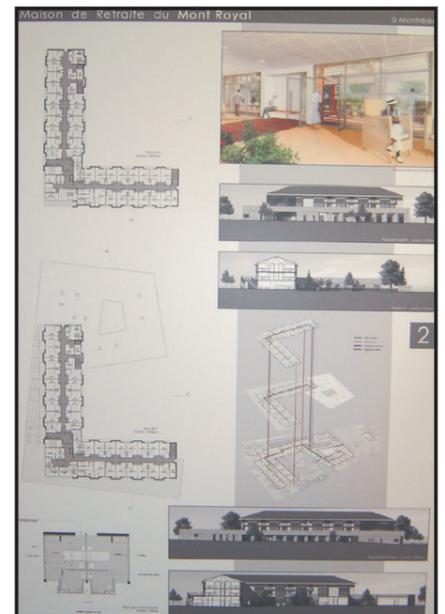
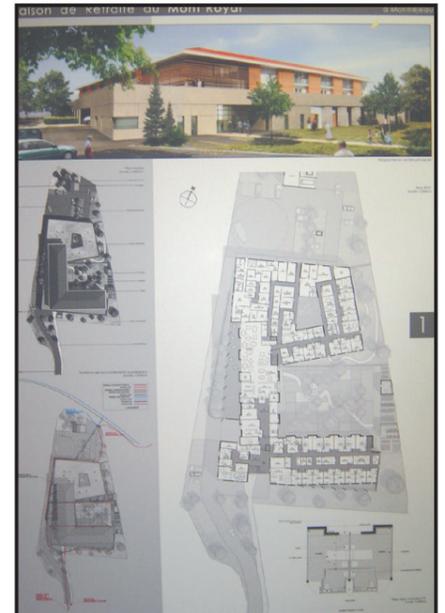
5. Le jury de concours réuni le 03/10/05 retient 2 lauréats classés N°1 et N°2

- N°1 Cabinet SEQUENCES (projet VIGNEMALLE)
- N°2 Cabinet GENET (projet OSSAU)

Le jury prend en compte le travail de la commission technique et décide de soumettre aux 2 candidats toutes les remarques, le vendredi 7 octobre entre 9 h et 12 h.

Les rectificatifs doivent être rendus le mardi 11 octobre 2005, 15 h.

6. Le Conseil d'Administration du CCAS réuni le 21 octobre 2005 délibère sur le choix du « cabinet SEQUENCES » pour assurer la maîtrise d'œuvre, en cohérence avec l'avis du jury de concours.



COÛT & FINANCEMENT de l'OPERATION

COÛT TOTAL : 7 730 027 € TTC

TVA 19,6 %

(Travaux, Ingénierie, Assurances)

FINANCEMENT :

- Prêt locatif social
- Fonds propres
- Prêt CRAM
- Prêt Caisse Dépôts et Consignations
- Subventions diverses

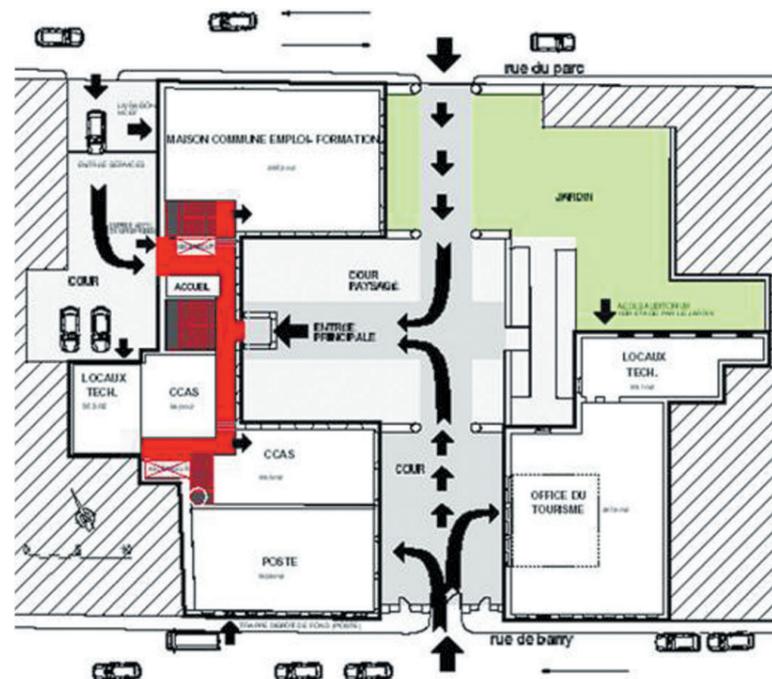
Le Pôle de Dynamisation Territoriale

Quelques rappels...

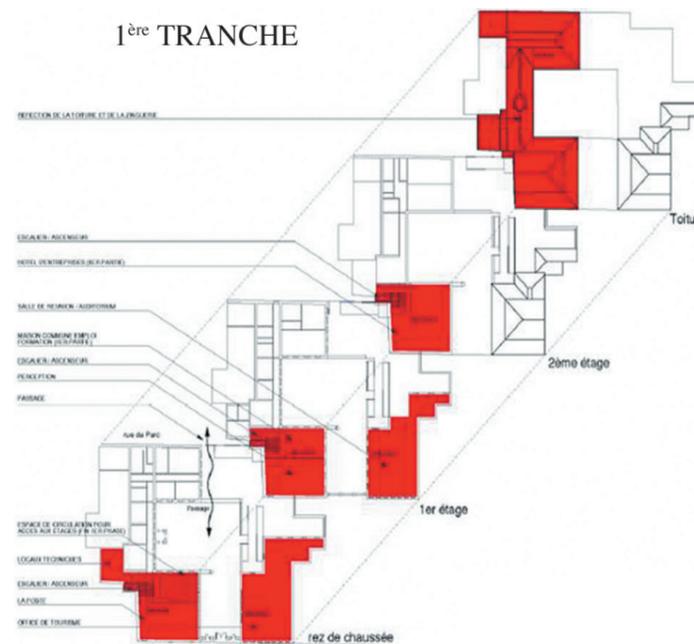
25 Février 2005 : la Communauté de Communes et son Président Eric Miquel, le Maire et Conseiller Général de Montréjeau Robert Pons ont accueilli Martin MALVY, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées pour lui présenter l'Hôtel de Lassus dans le cadre du pôle de dynamisation territoriale.

21 Mars 2005 : la Communauté de Communes est choisie pour accueillir la future Maison Commune Emploi-Formation du Pays Comminges Pyrénées à Montréjeau.

Les travaux à venir ...



1^{ère} TRANCHE



2^{ème} TRANCHE



Quelques précisions...

La réhabilitation de l'Hôtel de Lassus, ancien hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle, rue du Barry à Montréjeau, est prévue dans l'objectif de recevoir :



Une MCEF (Maison Commune de l'Emploi et de la Formation), conformément au contrat d'objectifs et de moyens entre l'Etat et la Région Midi-Pyrénées. Le label "Maison de l'Emploi" sera demandé.



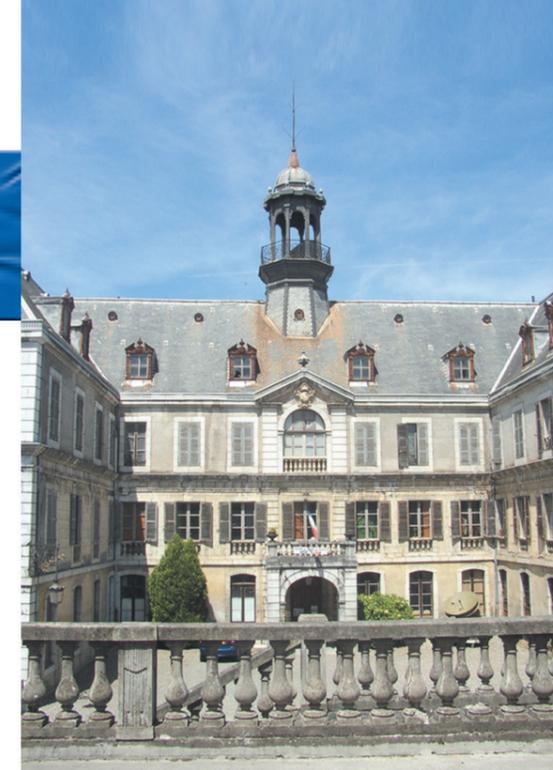
Une MSP (Maison des Services Publics et aux publics), réponse apportée par la Communauté de Communes pour regrouper sur un même lieu la Perception (cantons de Barbazan et Montréjeau associés), la Poste, le CCAS et les diverses permanences des services... La qualité des lieux donnera un gage pour le maintien des services publics en zone rurale, indispensable à un développement durable de l'ensemble des acteurs économiques du territoire.



Les locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal : l'organisation touristique du territoire et de la cohérence de pôle conduit à intégrer l'Office de Tourisme Intercommunal qui sera le centre administratif et économique de la Communauté de Communes. L'Hôtel de Lassus, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques par la Direction Régionale des Affaires Culturelles en juillet 2005, par son cadre et sa richesse patrimoniale, sera une vitrine pour le tourisme du Pays Comminges Pyrénées.



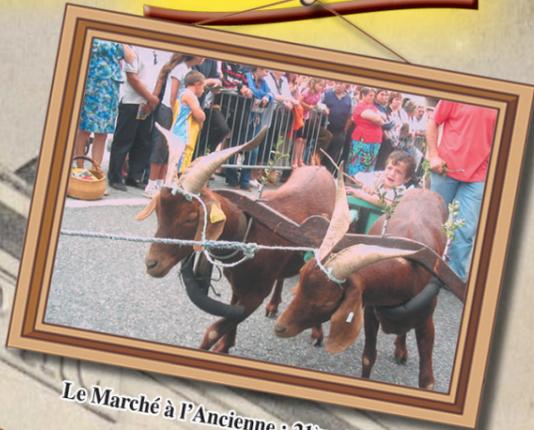
Les locaux de la Communauté de Communes NEBOUZAN-RIVIÈRE-VERDUN : la recrudescence d'activités de notre collectivité nécessite d'organiser ses services de façon rationnelle et efficace. Les divers services administratifs seront au cœur même du pôle de dynamisation territoriale.



La Rétro en photos... 2005



Le traditionnel forum des associations, fin septembre



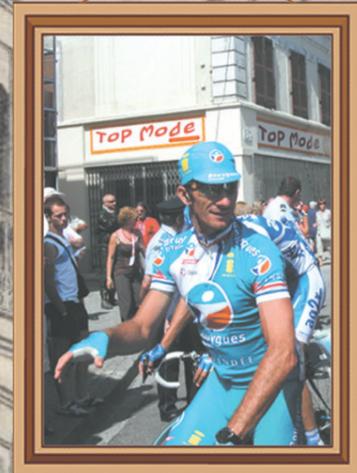
Le Marché à l'Ancienne : 21^{ème} du nom



Les africains débarquent au 46^{ème} Festival de Folklore International du mois d'août



Sortie de l'eau pour les compétiteurs du 2^{ème} triathlon en juin



Didier Rous, double champion de France, vainqueur du CLM de la Route du Sud 2005



Le Cirque Burattini, un des 3 spectacles proposés par les Pronomade(s) en 2005



Le Collège Bertrand Lalarde inauguré par Pierre Izard



4^e Festival de Bandas du Comminges en juillet

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...



Fabien GUENET
nouveau directeur de la MJC

La M.J.C. va mettre en place, dès la rentrée des vacances de Noël, un C.L.A.S. (Contrat Local d'Aide à la Scolarité). Ce dispositif a pour but de venir en aide aux enfants qui ont des difficultés sur le plan scolaire. C'est un principe qui vise à compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès à la culture et au savoir.

Cette année la MJC propose trois actions :

- X Aide aux devoirs
- X Atelier informatique
- X Atelier ludothèque

Ces actions démarreront le 5 janvier 2006

Information et Inscription



9, rue du Barry
MONTRÉJEU
Tél.
05 61 95 57 14

En cette fin d'année, la MJC de Montréjeu a changé de directeur. **Philippe BARON** a quitté le poste de directeur, qu'il occupait depuis plusieurs années, pour laisser sa place à **Fabien GUENET**. Agé de 44 ans, Fabien GUENET arrive de Saint-Gaudens où il a occupé le poste de directeur-adjoint de la MJC, responsable des actions menées en direction des adolescents, des clubs d'activités et de l'animation locale. Sa candidature a été retenue par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Midi-Pyrénées. Ce dernier est diplômé universitaire d'étude en pratique sociale, diplômé d'état relatif aux fonctions d'animations et titulaire du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances. Il a surtout acquis sa notoriété sur le terrain au travers de diverses expériences professionnelles comme moniteur et animateur dans des centres de vacances et à la MJC de Pamiers en autres. Fabien GUENET compte ainsi mettre à profit ses expériences et son savoir-faire au sein de sa nouvelle fonction à Montréjeu.

A PROPOS du CENTRE de LOISIRS

Il faut savoir que le Centre de Loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël. Pour les parents qui travaillent et qui ont besoin de faire garder leurs enfants, un service est assuré par deux animatrices de la MJC. Pour les modalités de garde (lieu, jour, horaires et tarifs) veuillez contacter :

Céline au 06 30 89 91 50
ou **Aurélien** au 06 09 46 84 51

Dès le 4 janvier 2006, il y aura des stages de ski :

- Les mercredis vauqués de 9 h.15, à l'école des Pyrénées, à 17 h.30 même lieu.
- Les mercredis après-midi de 12 h.45, à l'école des Pyrénées, à 18 h.30 même lieu.

Un séjour ski avec hébergement est prévu du lundi 27 février 2006 au vendredi 3 mars 2006. Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Frédéric au 06 81 23 97 37 ou la MJC de Montréjeu au 05 61 95 57 14.



REPAS DES AÎNÉS

Le "Repas des Aînés" aura lieu à la Salle des Fêtes de Montréjeu le samedi 7 janvier 2006 à 12 h.00. Ce repas s'adresse aux personnes de la commune âgées de 75 ans et plus.

BONS DE TRANSPORT GRATUITS

Nous vous rappelons que les personnes, à partir de 65 ans, domiciliées sur la commune peuvent bénéficier de 12 voyages gratuits aller-retour par an sur le département de la Haute-Garonne.

VOYAGE DU CCAS

Chaque année, le CCAS organise deux voyages. Nous rappelons que les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du CCAS. En général ces voyages ont lieu aux mois de juin et septembre.

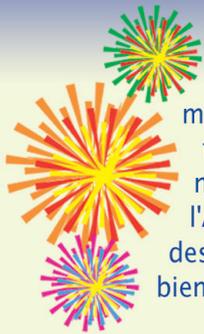
Renseignements :
CCAS de Montréjeu
6, place Lafayette
Tél. 05 61 95 97 38



Les traditionnels vœux de la Municipalité pour 2006 se dérouleront à la salle des fêtes :
le mardi 17 janvier à 18 h.30 pour le personnel communal ;
le lundi 23 janvier à 19 h.00 pour les associations.

Festivités et Evènements Culturels et Sportifs

Un avant-goût agréable de Fête pour 2006



Depuis Mars 2001, la Municipalité a soutenu l'activité événementielle dans notre ville en renforçant les moyens financiers, matériels et humains mis à disposition des associations porteuses des grands moments festifs qui animent Montréjeau tout au long de l'année. Nous avons aussi initié de nouvelles festivités au niveau local en associant de nouveaux partenaires à notre action pour mettre l'accent sur la Culture et l'Authenticité de notre territoire. Nous avons ainsi essayé de valoriser l'image de notre ville en accueillant des animations sportives, musicales, culturelles qui par leur notoriété pouvaient faire connaître Montréjeau bien au-delà de notre Comminges, de notre Région et de notre Pays.

En 2006 nous allons recentrer nos efforts sur le développement des manifestations qui semblent retenir le plus l'attention de nos concitoyens, celles qui sont les plus populaires à leurs yeux et qui favorisent la participation du plus grand nombre à la Fête. Mettons l'accent sur la diversité qui vient à notre rencontre en associant les générations, les domaines, comme la Culture et le Sport, la Musique Populaire et la " Grande Musique " qui aujourd' hui se cotoient dans la rue... tout en confirmant notre soutien aux partenaires associatifs qui par leurs actions de tous les jours dynamisent la vie de notre Cité.



Quelques exemples

Journées Occitanes

Triathlon du Comminges

Fête Locale

Fête de la Musique

Fête Rurale

Festival de Bandas

Marché à l' Ancienne

Festival de Folklore

Été Musical International Midi-Pyrénées

Marché de Noël

Porteur

Eth Ostau Comenges

Association DUA-TRI

Comité des Fêtes

MJC, Southcore

O.T. Intercommunal

Comité des Fêtes

Comité des Fêtes

C.O.F.I.F.

A.D.E.M.

Période

Avril

11 Juin

16 Juin

au

18 Juin

15 Juillet

31 Juillet

du 11 au 15 Août

Août

Décembre



Côté Sportif...

Côté Fête Locale...

Un effort tout particulier va être entrepris en 2006 pour faire revivre la Fête Locale du week-end du 18 Juin. La Municipalité, en partenariat avec le Comité des Fêtes, la M.J.C., le Collectif Jeunes Southcore et l'Office de Tourisme Intercommunal, veut donner un élan de renouveau à cette Fête Locale qui par Tradition se veut emblématique de la qualité de l'accueil et de l'animation que chacun peut trouver chez nous. Malheureusement, du fait de la conjoncture économique comme du peu d'intérêt suscité pendant trop longtemps, cette Fête Locale s' est appauvrie et a décliné à petit feu. En mutualisant les moyens et en coordonnant les efforts déjà faits par ces associations pour organiser l'évènement qu'elles portent respectivement, nous allons recréer un pôle d'animation sur les trois jours (16, 17 et 18 Juin) qui va redonner tout son dynamisme à la Fête de Montréjeau , chef lieu du Canton et lieu de rencontre pour les populations de notre territoire.

Nos nombreuses associations participent tout au long de l'année au dynamisme et portent haut les couleurs de Montréjeau dans leurs championnats respectifs. La Flamme Occitane, course organisée par l' A.C.M. Running Club dans le cadre des Journées Occitanes en Comminges démontre que le lien Sport et Culture peut être très fort et participe à notre authenticité locale.

Autre évènement sportif de qualité, le Triathlon du Comminges qui pour sa troisième édition accueillera au Lac de Montréjeau une épreuve de qualification régionale pour le Championnat de France. Cet évènement sportif créé il y a deux ans a participé à la reconnaissance de la qualité du site du Lac et de son environnement.

Nous allons soutenir ces évènements et leurs organisateurs pour que ces manifestations se développent, deviennent des moments forts et prennent leur place dans l' animation culturelle et sportive de notre ville.

Un calendrier des diverses Manifestations et Festivités de Montréjeau en 2006 sera édité par notre municipalité sur la base des informations transmises par l'ensemble des Associations. Il sera disponible en février et permettra à tous de préparer un planning personnel pour participer aux nombreux évènements qui vont animer Montréjeau en cette nouvelle année.

Done, dès aujourd'hui, prenez votre agenda... à vos marques, prêts, Participez !!!